



SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS

**Groupement  
Ressources Humaines**

**Service Mutuelle et Retraites**  
500

## INFORMATION MUTUELLE

Note à l'attention des agents

du Service Départemental d'Incendie et de Secours  
de l'Hérault

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de sa campagne d'information, la mutuelle MNT organise, au cours du mois de février, des réunions afin de présenter le contrat santé mis en place au sein du SDIS 34 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les réunions sont programmées selon ce planning:

Dates	Heure	Lieu	Personnels concernés
<b>Lundi 11 février 2019</b>	10h30-12h	Direction à Vailhauquès	
	13h30-15h	CSP Jean Guizonnier	
	16h-17h30	CSP Marx Dormoy	Marx Dormoy / Groupement Est
<b>mardi 12 février 2019</b>	10h30-12h	CSP Frontignan	
	13h30-15h	CSP Sète	
	16h-17h30	CSP Lunel	Lunel/Castries/Ganges
<b>mercredi 13 février 2019</b>	10h30-12h	CSP Agde	
	13h30-15h	CSP Béziers	
	16h-17h30	Groupement OUEST	Groupement OUEST/Sérignan/Montady
<b>Jeudi 14 février</b>	10h30-12h	CSP Frontignan	
	13h30-15h	CSP Sète	
	16h-17h30	CSP La Grande Motte	
<b>Vendredi 15 février 2019</b>	10h30-12h	CSP La grande Motte	
	13h30-15h	CSP Marx Dormoy	
	16h-17h30	CSP Jean Guizonnier	
<b>lundi 18 février 2019</b>	10h30-12h	CSP Agde	
	13h30-15h	CSP Béziers	
	16h-17h30	Groupement OUEST	Groupement/Sérignan/Montady
<b>Mardi 19 février 2019</b>	10h30-12h	CSP Frontignan	
	13h30-15h	CSP Sète	
	16h-17h30	CSP Lunel	Lunel/Castries/Ganges
<b>Mercredi 20 février</b>	10h30-12h	CSP Agde	
	13h30-15h	CSP Béziers	
	16h-17h30	CS Clermont L'Hérault	Clermont L'Hérault/Lodève/Pézenas/Bédarieux
<b>Jeudi 21 février</b>	10h30-12h	Direction à Vailhauquès	
	13h30-15h	CS Clermont L'Hérault	Clermont L'Hérault/Lodève/Pézenas/Bédarieux
	16h-17h30	CSP Béziers	
<b>Vendredi 22 février</b>	10h30-12h	CSP La Grande Motte	
	13h30-15h	CSP Marx Dormoy	
	16h-17h30	CSP Jean Guizonnier	

Au cours de ces réunions, le personnel de la mutuelle répondra à toutes vos questions et vous accompagnera dans vos démarches dans le cas où vous souhaiteriez adhérer au contrat.

Je vous rappelle que, dans le cadre de ce contrat, vous bénéficierez de la participation financière du SDIS qui viendra en déduction du montant de votre cotisation.

Nous contactons dès à présent les chefs de Centre de vos centres de secours respectifs afin de vous permettre d'assister à ces réunions et ceci, tout en veillant à assurer la continuité du service public.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter Madame Patricia BERNARD, responsable du service Mutuelle-Retraites à la Direction, au 04-67-10-35-96 ou par mail [patricia.bernard@sdis34.fr](mailto:patricia.bernard@sdis34.fr).

  
Le directeur, Chef de Corps

**Eric FLORES**  
**Contrôleur Général**